Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 85 (1988)
Heft: 12

Rubrik: Tribune libre

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

TRIBUNE LIBRE

Lutte contre la varroase dans le canton de Genève

Pour répondre à certaines déclarations pour le moins surprenantes, parues récemment dans ce journal, nous tenons à apporter quelques précisions.

Les auteurs de ces critiques n'étant pas domiciliés dans le canton de Genève, ils ne sont visiblement pas au courant de la grave situation épizootologique qui y règne au niveau de la varroase.

Dès l'apparition de cette parasitose sur Genève en 1985, les inspecteurs des ruchers ont multiplié les séances d'information, les réunions de la Société genevoise d'apiculture, les conférences, et ont préconisé la lutte intégrée et biologique.

Il est vrai que ces nouvelles directives demandent des connaissances assez étendues et surtout que l'on consacre plus de temps au rucher. On peut estimer que seulement 10% des apiculteurs ont pris conscience de la valeur de ces méthodes. Par contre, nous avons assisté à un afflux de produits chimiques étrangers, non homologués en Suisse, appliqués parfois sans expérience et à un moment inopportun.

Concernant le traitement appliqué à Genève cet automne, nous nous félicitons cependant de constater que la grande majorité des apiculteurs genevois (85%) ont compris le sens de cette action et ont collaboré efficacement à la thérapie prescrite.

Précisons par ailleurs que l'application de l'Apitol est une suite logique après le Folbex et le Périzin, d'ailleurs toujours à disposition.

De plus, nous regrettons vivement que des apiculteurs non genevois prennent la liberté, sans s'être valablement informés, de pousser à la révolte d'une manière si puérile leurs homologues genevois.

Nous considérons ainsi mettre un terme à cette polémique stérile. En revanche, nous estimons que des contacts intercantonaux pourraient s'avérer constructifs, profitables à tous.

J.-P. Dalphin
inspecteur cantonal des ruchers
Office vétérinaire cantonal

A propos de l'article «Pour une recherche fondamentale» (p. 446, n° 11)

M. Cardinaux demande que ceux qui sont opposés au projet de financer le travail d'un chercheur (34 000 francs pour une année, 30 000 francs selon l'Editorial) se manifestent. Si les soucis d'économie du JSA signalés en p. 459 n'empêchent pas le débat contradictoire souhaité par l'auteur, je me permets de vous faire part de mon avis.

Il est hautement souhaitable que la recherche scientifique étudie le varroa et les meilleurs moyens de le combattre. Je ne pense pas qu'il y ait beaucoup d'apiculteurs qui le contestent! Par contre, on peut se demander comment cette recherche doit être organisée. L'industrie chimique s'oriente, au moins dans un premier temps, vers des solutions tendant à empoisonner l'ennemi, les questions de résidus dans la cire et le miel, ainsi que l'accoutumance du varroa envers les produits utilisés passant au second plan.

Tout en ne sachant pas quel organisme pourrait empoigner ce problème internationnal avec une optique différente de celle des chimistes, je doute fortement qu'un seul chercheur, «en Suisse», comme diraient nos amis français, c'est-à-dire isolé, parvienne à faire beaucoup progresser la science dans ce domaine... Pour être suffisamment efficace, la recherche sur un problème de cette envergure doit être entreprise sur une base beaucoup plus large. Si une somme aussi modeste, isolément, pouvait suffire, probablement que *LA* solution aurait déjà été trouvée. D'autres pays, dont les gouvernants méprisent un peu moins l'apiculture que les nôtres, ont financé des recherches certainement plus importantes que ce qui nous est proposé.

Bref, je crains que cette modeste contribution financière ne soit pas utilisée de la manière la plus judicieuse.

Jean-Jacques Kaech
Orges

À VENDRE

une chaudière à cire électrique Fritz.

Tél. (066) 55 35 83.

Suite à un incendie

JE CHERCHE

hausses bâties DB; cadres **40** ou 24 mm; nourrisseurs et coussins, système Lienherr; petit matériel DB; ruches pavillon DB.

Tél. (038) 55 29 13.